	53-22

Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL

Membres en exercice **:**	12	-	***Présents***	:	**9**	***Votants***	: 12

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 09 DÉCEMBRE 2022

Date de convocation
28 NOVEMBRE 2022
Date d'affichage
28 NOVEMBRE 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GOMES Samuel, Maire.

L'an deux mil vingt deux, le 09 décembre, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Samuel GOMES, Maire.

Étaient présents : M. Samuel GOMES, Christelle PERRIN, Joëlle TSCHUDI, Pascal GALLIOT, Jean-Pierre SCHWARTZ,Nadège ZIMMERMANN, Patricia FALLENOT, Sébastien GADOT, Azzedine AZZOUG.
Étaient absents excusés avec procuration : Fabien BARI (procuration à Pascal GALLIOT), Armelle LE GAL (procuration à M. Samuel GOMES), Pamela GRIDEL (procuration à Mme Christelle PERRIN).
Étaient absents :

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire M. Sébastien GADOT

COMMISSION BOIS - NOMINATION DE 3 GARANTS
Délibération N°53-22

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de désigner 3 garants à la commission bois, afin d'assurer et de veiller au respect du règlement d'affouage de la commune de Badevel par les affouagistes.
Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour la nomination des 3 garants.
Madame Christelle PERRIN et Messieurs Jean-Pierre SCHWARTZ et Sébastien GADOT se portent candidats pour assumer le rôle de garants de la commission bois.

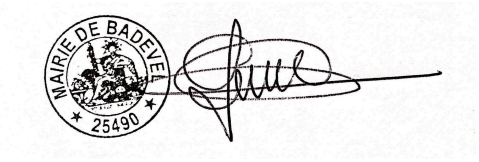
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec :
POUR : 12
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

➢ APPROUVE :

- La nomination de Madame Christelle PERRIN.
- La nomination de Monsieur Jean-Pierre SCHWARTZ
- La nomination de Monsieur Sébastien GADOT

Pour copie conforme
Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le 09 décembre 2022 et publication ou notification le 09 décembre 2022

Le Maire,



Samuel GOMES